

# Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Date de parution de l'offre  
Mardi 27 mai

## Catégorie C - Cadre d'emploi des atsem

**Contrat à durée déterminée du 01/09/2025 au 26/12/2025 - Temps de travail à temps non complet à 70%**

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du personnel des écoles :

## Principales missions

- Accueil, avec l'enseignant, des enfants et des parents
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants et réalisation de petits soins
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Transmission d'informations
- Participation aux projets éducatifs
- Encadrement des enfants au cours du repas ; mise en place d'activités adaptées au temps du midi
- Accompagnement des enfants à la sieste

## Missions secondaires

- Participation aux temps périscolaires et extrascolaires (selon l'organisation)

Formations et expériences requises

## Profil

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois et/ou CAP AEPE
- Connaitre les règles d'hygiène et de sécurité
- Diplôme PSC1 et formation geste et posture seraient un plus
- Autonomie, prise d'initiative, discrétion, sérieux, respect des consignes, dynamisme et esprit d'équipe.

Infos pratiques

### Conditions du poste :

Temps de travail de 70% Temps scolaire MJV de 8h00 à 17h30, pause méridienne de 30 minutes non décomptée du temps de travail.

### Rémunération et avantages :

Statutaire - Avantage en nature repas

**Date limite de réception des candidatures** : 15/06/2025

**Date recrutement souhaitée** : 01/09/2025

Contact

**Renseignements** : Yann LE JEHAN 01 34 25 42 64

Merci de transmettre votre candidature, CV, lettre de motivation, en précisant l'intitulé du poste et vos prétentions salariales (en net mensuel avant impôt) *via* le lien ci-dessous.

[Postuler en ligne](#)